
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 26 mars 2018

Monique Durand, réélue Présidente de la CAVP



Née le 19 octobre 1960, pharmacien titulaire à Champigneulle en Meurthe-et-Moselle (54), Monique Durand a été réélue le 22 mars 2018, à l'unanimité, Présidente du Conseil d'administration de la Caisse d'assurance vieillesse des pharmaciens (CAVP) pour trois années.

Monique Durand a par ailleurs été élue Présidente de la Caisse nationale d'assurance vieillesse des professions libérales (CNAVPL), le 21 janvier 2017, pour un mandat de deux ans.

« Notre Caisse se situe à un moment déterminant de son histoire. Dans le contexte de la réforme systémique des retraites que va engager le Gouvernement, le Conseil élu en février dernier, qui compte désormais 29 membres contre 43 auparavant, aura à défendre les intérêts des pharmaciens libéraux et à promouvoir leur modèle de retraite à la fois robuste et éprouvé. Grâce à l'esprit de responsabilité qui a toujours animé ses administrateurs, la CAVP a mené, chaque fois qu'il en a été nécessaire, des réformes courageuses pour assurer la pérennité financière de ses régimes sans jamais recevoir aucune aide de l'État. Dès lors, est-il fondé de vouloir remettre en cause l'autonomie de gestion de notre Caisse de retraite, interroge Monique Durand. De plus, comme les autres professionnels libéraux, nous avons accumulé des réserves au prix d'un effort de surcotisation réalisé par nos seuls affiliés. Sommes-nous disposés à échanger ces réserves contre les promesses de justice et d'équité d'un régime universel piloté par l'État ? Telles sont les questions auxquelles nous sommes confrontés : nous devons y apporter des réponses tout en étant force de proposition auprès des pouvoirs publics. »